

# RECRUTEMENT SERVICE EDUCATIF DAAC

Division ou service :

DELEGATION ACADEMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE

Tous destinataires

Dossier suivi par Marie Delouze : Tél : 04 42 93 88 41 Fax : 04 42 93 88 19

**Objet : appel à candidature pour le service éducatif associé à l'orchestre de Région Avignon-Provence**

**Recrutement d'un enseignant spécialisé en musique assurant un service éducatif au sein de l'orchestre de Région Avignon Provence, avec une rémunération en indemnité de mission particulière (Taux 5 / année scolaire).**

L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

**Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Musique » de la DAAC et le service éducatif de l'Orchestre de Région Avignon-Provence, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.**

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement la musique.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formation et de projets éducatifs et culturels
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service pédagogique de l'orchestre de Région Avignon Provence
- Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements (notamment d'histoire des arts)
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec l'Orchestre et la DAAC
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective
- Exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2015-2016, elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

**Les enseignants souhaitant faire acte de candidatures sont invités :**

- à prendre contact avec Isabelle TOURTET, chargée de mission musique à la DAAC [isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr](mailto:isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr) ou Isabelle RONZIER responsable des publics à l'orchestre [isabelle.ronzier@orchestre-avignon.com](mailto:isabelle.ronzier@orchestre-avignon.com), afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant **le 14 décembre 2015** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle  
À l'attention de Mme Delouze Marie  
Rectorat  
Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

**Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour un entretien à la DAAC, Annexe du Pont des Trois Sautets Aix en Provence**

Pont des Trois Sautets  
13090 Aix-en-Provence

**Localiser avec les coordonnées GPS :** 43.51391095681947, 5.468651653689562

**Indications utiles :** s'engager dans l'impasse du restaurant courte –paille (30 avenue Henri Malacrida, Aix en Provence), l'annexe du rectorat se trouve au fond de l'impasse.

**Pour tout renseignement :**

**Tél : 04 42 93 88 41**

**Mel : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)**

Pôle des élèves et des  
établissements

Bureau des élèves

Référence  
2015

Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ

Téléphone  
04 90 27 76 35

Fax  
04 90 27 76 79

Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le 17 novembre 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et  
inspecteurs de l'éducation nationale  
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
collèges publics

**Objet : « les timbrés de l'orthographe »**

Le concours « les timbrés de l'orthographe » a pour objectif de promouvoir le bon usage de la langue française auprès du grand public, mais aussi de public scolaire, de rappeler les règles qui la régissent et de déjouer les pièges et difficultés qu'elle comporte.

Cette sixième édition a officiellement été lancée le 2 novembre avec le concours du philosophe Luc Ferry, parrain de l'opération cette année.

Les enseignants du cycle 3 de l'école et des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de collège qui souhaitent inscrire leur classe peuvent le faire jusqu'au 31 janvier 2016 à partir du site Eduscol à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.education.fr/cid66498/les-timbres-de-l-orthographe.html> ou sur le site <http://timbresdelorthographe.com/>

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

**Signé par : Dominique BECK**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRETE PORTANT ORGANISATION DU JURY ACADEMIQUE  
DU CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE  
SESSION 2015-12**

**Le directeur académique des services de l'éducation nationale,**

Vu le décret n° 2012-391 du 21 mars 2012  
Vu l'arrêté du 8 juillet 2010-JO du 11 juillet 2010  
Vu la circulaire n°2010-109 du 22 juillet 2010

ARRETE

- ARTICLE 1 : Le certificat de formation générale est organisé par la DSDEN de Vaucluse pour l'ensemble de l'académie.
- ARTICLE 2 : Les épreuves écrites et orales se dérouleront les jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2015.
- ARTICLE 3 : Les travaux du jury académique se déroulera **le mercredi 16 décembre 2015 à 9 heures** à la DSDEN de Vaucluse sous la présidence de monsieur le directeur académique ou son représentant.  
Les résultats seront mis en ligne sur le site académique de la DSDEN de Vaucluse **le vendredi 18 décembre 2015 à 14 heures.**
- ARTICLE 6 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon le 23 novembre 2015.



**Dominique BECK**